



Bulletin municipal 2020



Mesnil-sur-l'Étrée



NUMÉROS UTILES DE LA COMMUNE

Assistante sociale	02 32 58 14 90
Centre antipoison – Lille	03 20 44 44 44
Centre des impôts de Verneuil.....	02 32 32 90 60
Conciliateur de justice	02 32 32 87 00 ou 02 32 29 56 08 (en cas de litige important qui ne peut être résolu entre voisins)
École primaire Gutenberg	02 37 82 97 05
Électricité (urgence).....	09 72 67 50 27
Gaz (dépannage).....	08 10 47 33 33
Gendarmerie	17 ou 02 32 58 00 17
Hôpital de Dreux (urgences)	02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux (urgences)	02 32 33 80 97
Impôts fonciers, cadastre – Évreux	02 32 23 31 00
Paroisse Saint-André-Mesnilliers	02 32 37 30 53
Pompiers	18 ou 112
Présence verte – téléassistance (frais de dossier pris en charge par la commune)	02 32 24 42 90
Relais poste	à la boulangerie
SAMU – Dreux.....	02 37 46 15 15
SAMU – Évreux.....	15
SAE Paquetterie (syndicat eau).....	02 32 58 29 00

PROFESSIONNELS MESNILOIS

Assistances maternelles agréées

Relais Assistante Maternelle (RAM) de Saint-André de l'Eure 8 rue des Épinoches	06 24 72 79 96
27220 Saint-André-de-l'Eure . ram.saintandre@epn-agglo.fr Antenne du RAM à Saint-Germain-sur-Avre Uniquement sur rendez-vous	06 24 72 21 96

Bar, tabac, épicerie

BABIN Axel - LEGRAND Laurine.....	02 37 82 90 04
-----------------------------------	----------------

Boulangerie, pâtisserie

GOURDON Thierry et Barbara	02 37 82 90 08
----------------------------------	----------------

Cabinet d'infirmières

CORBIN Carole - RENARD Karine	02 37 48 84 48
-------------------------------------	----------------

Destructions nids guêpes et frelons

GARCIA Manuel.....	06 25 20 92 85
--------------------	----------------

DDS Rénovations

DOS SANTOS Daniel	06 15 23 92 84
-------------------------	----------------

Ébéniste, restauration de meubles

QUESTE Benoît	02 37 82 81 55
---------------------	----------------

Écurie Christophe Escande

ESCANDE Christophe	02 37 82 98 48
--------------------------	----------------

La Paonnerie (location salles/pensions équestres)

CORDONNIER Alain.....	06 25 46 63 27
-----------------------	----------------

Les poneys d'Alice

BOSSUYT Alice	06 30 92 17 42
---------------------	----------------

Menuisier-Plaquiste

ESNAULT Philippe	06 19 88 28 19
------------------------	----------------

PROXI Services

VERGER Séverine et Julien.....	02 37 48 19 37
--------------------------------	----------------

Service à la personne - Brico Logis Services

LAINÉ Alain	06 16 52 45 29
-------------------	----------------

Taxi Auvray

AUVRAY Jean-Charles	06 09 66 09 48
---------------------------	----------------

Institut de Beauté : l'Estrée Beauté

MARTIN TRAHAN Sarah	06 95 55 32 38
---------------------------	----------------

Commerçant non sédentaire

Pizzeria « La P'tite fringale »	06 62 76 15 23
---------------------------------------	----------------

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs cantine :

Enfants.....	3 €
--------------	-----

Tarifs garderie :

Présence exceptionnelle	4 €
Semaine (matin ou soir)	6 €
Semaine (matin et soir)	12 €

Location matériel :

La chaise	1 €
La table	3 €
Caution	50 €

Location salle :

Le week-end	300 €
La journée (en semaine)	150 €
Caution	500 €
Caution ménage	2 salles : 150 €
.....	1 salle : 100 €

Forfait chauffage :

– le week-end	40 €
– la journée	20 €

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC ANNÉE 2020

En semaine :

Lundi, de 14 h 00 à 18 h 00.
Mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

A noter que la mairie sera fermée les 22 mai et 13 juillet.

Du 1^{er} juillet au 31 août inclus :

Lundi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00.
Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00.

Date de fermeture estivale précisée ultérieurement.

En 2020, la mairie sera ouverte les samedis des semaines paires de 9 h 00 à 11 h 00 :

11 et 25 janvier	Juillet et août : fermée
8 et 22 février	
7 et 21 mars	5 et 19 septembre
4 et 18 avril	3 et 17 octobre
16 et 30 mai	14 et 28 novembre
13 et 27 juin	12 décembre

Sous réserve de modifications et de fermetures exceptionnelles

Sommaire

Renseignements pratiques.....	2
Le mot du maire	3
État-civil	3
Vie institutionnelle	4 à 5
Vie communale.....	6 à 9
Vie associative	10 à 15
Voisins vigilants	16



Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter ce bulletin municipal pour vous rendre compte des diverses activités de notre village. Bien que de plus en plus d'informations soient maintenant accessibles sur le site de la commune, nombre d'entre nous sommes encore attachés à cette version papier qui condense en quelques pages la vie de toute l'année écoulée.

Il ne faut pas oublier que Mesnil-sur-l'Estrée est la cité des imprimeurs.

L'année 2020 est une année d'élections. En effet, les 15 et 22 mars le bureau de vote sera ouvert pour désigner une nouvelle équipe municipale. J'encourage chaque mesniloise et mesnilois à aller déposer son bulletin dans l'urne quel que soit son choix.

Il ne faut pas boudier ce privilège que l'on a de pouvoir le faire, trop d'individus sur la planète en sont privés. Pour se permettre de porter des jugements sur les actions des élus, il faut avoir accompli ce geste citoyen qui est de participer au destin de la cité.

Si certains chantiers menés cette année ont pu passer inaperçus, je citerai entre autres : les travaux de l'école, le plancher et les commodités de la salle de tennis de table ou l'agencement du cabinet de soins ;



d'autres en échange ont créé beaucoup de problèmes de circulation. Programmés de longue date, ils se sont déroulés à la même période dans ce village traversé par trois routes départementales qui desservent les communes voisines.

Il y eut l'enfouissement route de Dreux et rue du Gros-Chêne, le changement de canalisation d'eau depuis le carrefour du chemin des Briquettes jusqu'à la côte des Forges, puis le passage de la fibre optique.

Si tous ces travaux ont engendré beaucoup de difficultés dans nos déplacements, ils sont en outre

nécessaires pour les générations futures. Bien que nous soyons à la campagne nous ne pouvons pas vivre comme au siècle dernier, il faut évoluer pour répondre aux aspirations de chacun.

Tous ces travaux ne doivent pas nous effrayer, ils doivent être un moteur pour faire de Mesnil-sur-l'Estrée un village attractif et vivant.

Je remercie l'équipe de rédaction de ce bulletin, les membres du conseil, les employés communaux, les membres des associations et tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer notre village.

Et je termine en remerciant particulièrement nos employés communaux qui ont pris leur retraite en 2019.

État civil 2019

Naissances

BONGOUENDE MAPIKAUD Niels
DOMBROWSKI Viktor
DURAND Tom
GENTIL Maddy
GICQUEL Lyana
GUERIN MICHEL Maddy
LEFEVRE Gabriel
MAZINGUE BARIL Méline
MIGUEIS Fabio
QUENTIN Anaïs
RAZE Théa

Mariage

LEYZOUR Nicolas
& BRIERE Vanessa



Décès

CHAPIRO Marie-Thérèse
LEMONNIER André
PICHOT Nicole
REGNAULT Jeanine
ROUSSEL Roger
SMISDOM Rolande
VINCENT Christiane
WILLEMIN Jean-Claude

 Une pensée particulière pour Catherine ARDILIO qui nous a quittés en ce début d'année.



LE CITOYEN ET LES INSTITUTIONS

Notre constitution organise le pouvoir entre les différentes institutions.

Le Président de la République est le chef de l'État.

Il est élu pour cinq ans lors des élections présidentielles. Il est le personnage central de la République. Ses responsabilités sont très importantes et multiples : moteur dans la vie politique, politique étrangère, gardien du respect de la constitution et du bon fonctionnement de la République.

Le gouvernement conduit la politique.

Il est composé d'une vingtaine de ministres choisis par le premier ministre qui est lui-même nommé par le Président de la République. Il dispose de trois pouvoirs pour appliquer concrètement le programme présidentiel :

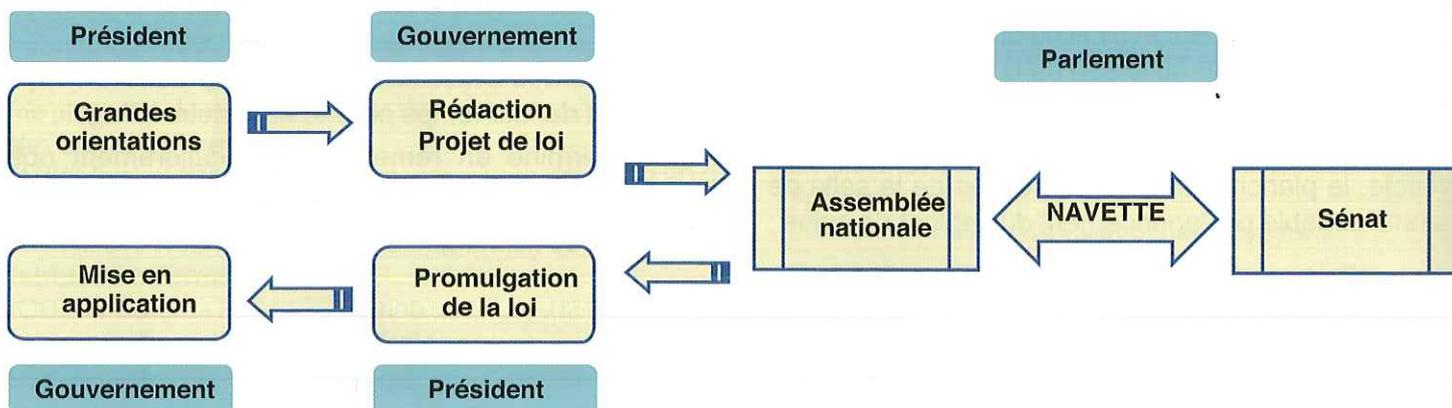
- Rédaction des projets de lois ;
- Exécution des lois votées ;
- Réglementation.

Le Parlement vote les lois, le budget et contrôle le gouvernement.

Il se compose :

- De l'Assemblée nationale avec 577 députés (élus pour cinq ans) lors des élections législatives ;
- Du Sénat avec 348 sénateurs (élus pour six ans par des grands électeurs comme les maires).

Circuit d'élaboration de la loi



La France est organisée en collectivités territoriales.

La Constitution explique que l'organisation de la République est décentralisée. Cela signifie que l'État confie des responsabilités aux collectivités territoriales : communes, départements et régions. Chaque collectivité est dirigée par un conseil élu pour six ans. Le président du conseil (le maire pour les communes) dirige les réunions du conseil et fait appliquer les décisions votées.

35 000 communes environ.

Les communes sont très différentes les unes des autres, entre des petits villages à la campagne et des grandes villes. Mais quelle que soit leur variété, dans chaque commune, il y a une mairie avec un maire et un conseil municipal qui prennent de nombreuses décisions concernant la vie quotidienne des habitants.

101 départements.

Le département met en œuvre la politique sociale de la République, des collèges et des routes.

18 régions.

La région a un rôle important dans les transports scolaires et les trains régionaux (TER). Elle est aussi responsable du développement économique en accordant des aides à certaines entreprises. Enfin elle s'occupe des lycées.



LA MAIRIE ET SES ADMINISTRÉS

Qu'est-ce qu'un citoyen français ?

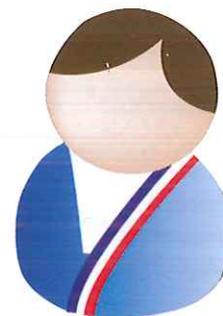
Sont citoyens français les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques, exemple le droit de vote.

Avec la construction européenne et depuis le traité de Maastricht de 1992, les ressortissants d'un État de l'Union européenne résidant dans un autre État de l'Union, peuvent participer aux élections municipales et européennes à condition de s'y inscrire. Ils sont ainsi dotés d'un des éléments essentiels de la citoyenneté, le droit de vote, sans être nationaux de l'État considéré.

QU'EST-CE QUE LES DROITS DU MAIRE ?

Dans sa ville, le maire est le représentant de l'État, sous l'autorité du préfet. Il doit respecter et faire respecter les textes, les valeurs de « liberté, égalité, fraternité », et les droits fondamentaux : liberté d'expression, liberté de la presse, liberté de réunion.

Le maire est tenu au respect de la vie privée de ses administrés et de les traiter sur un même pied d'égalité.



TOUT D'ABORD, QUELS SONT LES DROITS DES CITOYENS ?



Le respect de la loi : les citoyens doivent respecter les lois afin de vivre ensemble dans une société organisée. C'est l'assurance que la liberté, les droits et la sécurité soient garantis pour tous. En plus du respect des lois, chacun a le devoir de faire preuve de civisme et de civilité.

QU'EST-CE QUE LA LOI ?

La Loi, au sens large, c'est l'ensemble des textes qui édicte des normes dans le but d'organiser la vie en société.

Les lois servent à définir les droits et les devoirs de chacun. Elles servent à assurer le respect des personnes, leur vie, leurs goûts, leurs opinions, leurs possessions. Les lois permettent d'organiser une vie en société autrement que par la « loi du plus fort ».



QU'EST-CE QUE LES IMPÔTS ?



C'est un prélèvement que l'État opère sur les ressources des personnes physiques ou morales afin de subvenir aux charges publiques.

Les principaux impôts sont la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), imposition des biens immobiliers, impôt sur le revenu, imposition des successions, imposition des donations, impôts fonciers, taxe d'habitation, etc.

QU'EST-CE QUE LE DEVOIR CIVIQUE DES CITOYENS ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un devoir est une obligation qui peut être de nature juridique ou morale. Les devoirs constituent la contrepartie des droits des citoyens.

Exemple : un vendeur a le devoir de livrer l'objet qu'il a vendu, tandis que l'acheteur a le devoir de payer le prix de cet objet.

Chaque citoyen doit respecter les droits des autres, qui sont identiques aux siens. Ainsi, un citoyen a droit au respect de sa vie privée et doit scrupuleusement respecter celle d'autrui. De même, il ne doit pas empêcher quelqu'un de s'exprimer librement au nom de la supériorité supposée de ses propres idées.

L'attitude des citoyens les uns envers les autres est primordiale pour rendre supportable la vie en société. La politesse, le respect, la capacité à venir en aide à une personne en difficulté sont des éléments capitaux pour une citoyenneté vécue au quotidien.

QU'EST-CE QUE LA DÉFENSE NATIONALE ?

Pour un pays, c'est l'ensemble des moyens et des actions mise en œuvre pour garantir la sécurité et l'intégrité du territoire et de sa population. C'est l'action de défendre quelqu'un ou quelque chose ou de se défendre : par exemple la police est d'abord chargée de la défense de la population.



TRAVAUX

ÉCOLE



Les vacances scolaires de la Toussaint ont été mises à profit pour remettre à neuf les jeux dans la cour de l'école. Dans celle des petits on peut voir une représentation routière avec un rond-point pour les éveiller aux règles de la circulation, un grand échiquier, une marelle et un chemin en forme de serpent en couleur. La cour des grands s'est vue attribuer trois marelles et les limites d'un terrain pour jouer au ballon.

Sur le plan de la sécurité tous les blocs de secours ont été changés ainsi que l'alarme incendie du côté des petits. Des tapis ont été achetés pour la classe des petits et la garderie.

ÉGLISE – VITRAUX

Après de longs mois, de report en report, nous avons compris que l'entreprise qui avait répondu à notre appel d'offre pour rénover les vitraux ne savait pas intervenir sur ceux qui sont classés par les Bâtiments de France. Nous avons donc pris la décision d'aller les rechercher pour les confier à une autre entreprise plus compétente. Ces vitraux qui avaient été dégradés par l'humidité des murs sont maintenant rénovés, bien en place et protégés des agressions du temps. La tranche de travaux de l'église que nous avons programmée est donc maintenant terminée.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Interventions pour réfections des bâtiments annexes du foyer communal.

Réaménagement des locaux du 22 Grande-rue.

FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont débuté au deuxième semestre 2019.

Cela a commencé par la pose du nœud de raccordement sur le stade. Le réseau qui alimente ce nœud repart dans quatre directions pour alimenter Mesnil-sur-l'Estrée, Saint-Germain sur Avre, Courdemanche et Muzy. Viendront ensuite les branchements des particuliers qui en feront la demande.

EAU POTABLE

La canalisation d'eau potable qui alimente le village a été remplacée depuis le carrefour des Briquettes jusqu'en haut de la côte des Forges. Cette canalisation trop vieille avait fait l'objet de nombreuses réparations. La nouvelle, d'un diamètre plus important, permet de mieux alimenter l'ensemble du village. Ces travaux ont été menés par le syndicat de la Paquetterie qui est notre fournisseur d'eau potable.



ENFOUISSEMENT

L'effacement des réseaux d'électricité et de télécommunications qui a été effectué rue du Gros-Chêne et route de Dreux a causé des difficultés de circulation sur cette départementale très passagère. Il s'agissait pour partie d'une ligne haute tension ce qui a nécessité l'intervention de plusieurs entreprises qui ont dû accorder leurs agendas. En période de congés d'été cela n'a pas été facile. Ces travaux ont été menés par le S.I.E.G.E. (syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Eure).



NOTRE MUNICIPALITÉ

Sur une surface de 576 hectares avec 8,6 km de routes et à une altitude comprise entre 87 et 137 mètres, les activités communales sont menées grâce à l'organisation suivante :

Des services techniques : 10 employés communaux.

- 2 pour l'administration ;
- 2 pour l'entretien ;
- 2 pour la restauration ;
- 2 pour le ménage ;
- 2 agents territoriaux spécialisés des écoles.

Des élus : 1 maire + 4 adjoints + 10 conseillers.

- 6 commissions : école, urbanisme, finances, travaux, voirie et élections ;
- 3 groupes de travail : sécurité, communication, vie au mesnil ;
- 3 représentations externes : S.I.E.G.E.(*) – S.A.E.P. (*)– E.P.N. (*)

La somme de ces activités permet la gestion de notre commune.

*Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure

*Syndicat d'Adduction d'Eau de la Paquetterie

*Evreux Porte de Normandie (intercommunalité)



Un nouvel employé communal :
Gaylord MORDAN,
agent d'entretien

L'ÉCOLE GUTENBERG

La mairie de Mesnil-sur-l'Estrée est chargée de l'école maternelle et élémentaire. Propriétaire des locaux, elle a en charge l'équipement, l'entretien et l'extension éventuelle de l'école. Elle organise les garderies du matin et du soir, assure le service de restauration. Dix pour cent du budget communal sont consacrés chaque année à l'école soit environ 100 000 €.

L'éducation nationale, représentante de l'État, élabore les programmes scolaires sur les orientations pédagogiques du Ministère de l'Éducation nationale et assure l'organisation de l'enseignement, la gestion et la rémunération du personnel enseignant.

L'école fait partie de la vie de notre village. Le rythme de la scolarité des enfants entraîne une animation dans le cœur du village. À cette occasion des personnes peuvent se croiser, se côtoyer, entretenir des échanges, en quelques mots développer des relations sociales entre villageois.

D'autres familles qui vivent dans les villages alentours, inscrivent leurs enfants dans notre commune. On peut penser, que la qualité de la scolarité et le service mis en place par la commune, comme la cantine, orientent leur choix.

L'effectif actuel est de 107 élèves, répartis en huit niveaux sur cinq classes.

Les enfants scolarisés dans notre village bénéficient d'activités variées, de sorties scolaires, de pratiques sportives

(piscine, journée sportive...) et culturelles. Certaines de ces activités sont financées en partie par la commune et par des événements organisés par l'école au bénéfice de la coopérative scolaire.

Comme chaque année, par l'intermédiaire des parents d'élèves, l'école organise et participe aux événements, qui permettent de créer un moment de fête dans notre village et par la même occasion de valoriser le travail des enfants, avec entre autres :

- le marché de Noël,
- la kermesse dans la cour de l'école.

Cela nécessite un investissement des enfants, des enseignants, mais aussi des adultes qui viennent volontairement apporter une aide.

Ces moments de fête sont des temps forts pour notre village. La participation de toutes les personnes est nécessaire. Que vous soyez parents d'enfant scolarisé à l'école de Gutenberg, ou que vous l'ayez été, il ne faut pas oublier que notre village vit aussi autour de ces événements.

Donner un peu de votre temps c'est permettre de maintenir du dynamisme dans le village.



Les activités communales



13 janvier : vœux du maire.

- 30 janvier : assemblée générale de l'association Gymnastique volontaire mesniloise.
- 23 février : assemblée générale de l'association Sauvegarde du patrimoine.
- 1^{er} mars : carnaval de l'école.

- 9 mars : soirée poker organisé par « Mesnil hold'em ».
- 16 mars : soirée bretonne proposée par « Les Balladins de l'Estrée » et « La sauvegarde du patrimoine ».



28 avril : la chasse aux œufs.



- 8 mai : commémoration de la guerre 1939-1945.
- 10 mai : commémoration de l'abolition de l'esclavage.
- 18 mai : « Les Balladins de l'Estrée » a célébré son anniversaire.



- 24 mai : la municipalité a souhaité mettre les mamans à l'honneur lors de la fête des mères.
- 25 mai : concours de saut d'obstacles au centre équestre « Les Poneys d'Alice ».
- 26 mai : élections européennes.



L'Estrée Beauté

Sarah, esthéticienne pendant dix ans à Nogent le Roi.

J'ai ouvert mon institut, *L'Estrée Beauté*, au Mesnil-sur-l'Estrée le 1^{er} avril 2019.

Pour mon salon, je veux instaurer une atmosphère familiale et conviviale afin que chaque cliente se sente à l'aise et cocoonée.

Bienvenue aux nou

Aussi, je souhaite utiliser le plus possible des produits proches de la nature.

Je souhaite également développer mes prestations. J'effectue des formations régulièrement dans le but de satisfaire ma clientèle.

L'institut est situé au 22^{ter}, Grande-rue, en face de l'école.



et associatives en 2019

- 15 juin : kermesse et spectacle de l'école.
- 20 juin : sortie annuelle de la « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».
- 22 juin : assemblée générale de l'association C.R.I.S.T.A.L.E.
- 26 juin : concours de saut d'obstacles au centre équestre « Les Poneys d'Alice ».
- **28 juin : remise des prix de fin d'année à l'école Gutenberg.**



- **11 novembre : commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 et journée d'hommage à tous les morts pour la France.**
- **16 novembre : repas des anciens organisé par la municipalité.**
- **23 novembre : remise des prix des maisons fleuries.**
- 5 décembre : commémoration de la fin des hostilités en Algérie par l'association des Anciens combattants
- 13 décembre : Noël des commerçants.
- 17 décembre : marché de Noël et concours de buches de Noël par l'« APE les p'tits Gutenberg ».



- 30 juin : spectacle de fin d'année au centre équestre « Les Poneys d'Alice ».
- **13 juillet : repas républicain et feux d'artifice pour la fête nationale.**
- 16 août : changement de propriétaire du bar-tabac.
- **14 septembre : collecte de sang.**
- 18 octobre : défilé et boum d'halloween organisés par l'association des parents d'élève « Les p'tits Gutenberg ».
- 9 novembre : présentation de « Knock » par « Les Balladins de l'Estrée ».

neaux commerçants

Au Plaisir

Nous sommes Laurine et Axel, tous deux issus de la restauration. Étant tombés sous le charme du Mesnil-sur-l'Estrée, nous avons souhaité succéder à Lily et José pour garder ce commerce de proximité ouvert. Jeunes et plein d'envies, notre souhait est de contenter nos clients, pour cela nous sommes

à leur écoute pour organiser des événements spontanés.

Nous avons prévu la diffusion des matchs de l'Euro de Football en juin prochain. À cette occasion, nous allons installer plusieurs écrans. Aussi, nous avons monté une équipe de fléchettes qui participe à des rencontres avec d'autres équipes du département. Retrouvez nous « Au Plaisir » dans la Grande-rue.



Sauvegarde du patrimoine mesnilois

Tout d'abord, nous avons une profonde pensée pour Jean-Claude Provôts qui nous a laissé un grand vide par sa disparition subite. Sa gentillesse, sa culture, ses connaissances nous manquent à tous.

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée le 23 février 2019 au foyer communal. À cette occasion monsieur Luc Molandrino a rejoint le bureau de l'association pour nous aider dans diverses activités, visites, manutention, etc.

Le samedi 16 mars, nous avons organisé en collaboration avec *Les Balladins de l'Estrée* une soirée dîner-spectacle. Le groupe *Les marins de la Noue* en a assuré l'animation. Cette soirée fut une réussite avec soixante et onze participants, un bon repas et des chants de marins de haute qualité.

Le 20 juin, nous avons fait notre sortie annuelle du patrimoine. Deux lieux avaient été retenus. Montfort l'Amoury, ville très intéressante dont nous avons fait la visite guidée le matin puis la Malmaison l'après-midi également en visite guidée. Nous avons partagé un excellent repas dans une auberge de Saint-Rémy



sollicités afin de visiter le Prieuré d'Heudreville qui fut en son temps une dépendance de l'église abbatiale de Thiron-Gardais en Eure et Loir. Le 31 août l'association a ainsi pu rencontrer les propriétaires du Prieuré d'Heudreville. Ce fut une rencontre chaleureuse qui a permis à tous de mieux se connaître. De plus le maire de Thiron-Gardais et président de l'association *Ordre de Tiron* a pu échanger différents points de vue avec Jacques Boutin notre maire, également présent lors de cette rencontre.

Nous avons dû comme l'an dernier faire l'impasse sur les journées du patrimoine du mois de septembre. L'église n'étant pas en état de recevoir des visiteurs.

L'exposition de crèches n'a pas eu lieu cette année, pour les mêmes raisons, mais nous avons prêté quelques-unes de nos crèches pour l'exposition organisée dans l'église de Marcilly sur Eure.

Côté travaux de l'église, vous avez pu observer que les vitraux sont posés, il reste encore quelques travaux tels la pose des grilles de protection, des tuiles à remplacer, une descente de gouttière à ajuster, etc. À l'intérieur, les travaux d'électricité avancent tout doucement. Espérons que tout cela se termine dans les délais les plus courts, afin que nous puissions nettoyer l'intérieur et rouvrir notre petite église.

Les projets ne manquent pas, mais pas toujours réalisables.

Le bureau

Contact : bernard.duplat@orange.fr



l'Honoré. Une belle journée passée dans la bonne humeur pour les vingt quatre participants. Les déplacements s'effectuant en covoiturage.

L'association *Ordre de Tiron*, de Thiron-Gardais nous avait

Les anciens combattants

Les anciens combattants du Mesnil-sur-l'Estrée ont participé comme chaque année aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Après cette dernière, l'après-midi, un concert avec 35 choristes de la Couture-Boussey a fait le bonheur des Mesnilois présents au foyer communal.

Le 5 décembre a été organisée une cérémonie afin de célébrer l'anniversaire de la fin des hostilités en Algérie avec la participation des cantons de Nonancourt et Saint-André de l'Eure. A l'issue de cette journée, un membre de l'asso-

ciation, Michel Vautier, a été décoré de la médaille de la reconnaissance de la nation.

Nous préparons activement 2020, et espérons que la cérémonie du 8 mai sera précédée d'une messe en l'église du Mesnil avec la participation des scouts de France.

Jean-Pierre PIGALLE,
président des anciens combattants

Contact : pigalle.jp@orange.fr

Âme du vitrail

L'âme du vitrail est composée de seize adhérents qui se réunissent pour apprendre ou se perfectionner aux différents travaux du verre.

Une nouvelle adhérente raconte :

Apprendre et encore apprendre. Voilà ce qui m'a poussée à m'intéresser au travail du verre. Comment faisaient les artisans verriers ? Avec quels outils, quels gestes, quels matériaux ont-ils accompli ce travail de patience ? Je suis au début de la découverte, rien qu'au début. Jacques m'apprend et regarde mes gestes : d'abord établir mon dessin pour le reproduire sur un papier plus solide que l'on découpe façon puzzle pour en faire des gabarits. Vient le tour de la coupe du verre. Mon premier travail s'effectue avec du simple verre blanc plus abordable. Je peux me tromper, recommencer. Puis c'est l'assemblage avec le plomb, ce plomb qui se tord dans tous les sens, qui s'aplatit quand je ne le veux pas ! Pourtant le verre DOIT s'intercaler entre ses deux ailes. Maintenant c'est au tour du fer à souder et il faut réaliser les plus beaux points possibles à chaque croisement de plomb. Pour finir il convient de glisser du mas-

tic fait maison entre le verre et le plomb pour solidifier le tout. Chaque étape demande beaucoup de soin. Après avoir travaillé de longs après-midi, j'ai terminé mon premier tableau. Je le regarde et me dis... allez, au prochain !



Nous avons organisé cette année un stage de fusing encadré par une artiste professionnelle. Cela consiste à assembler par fusion des morceaux de verre colorés, découpés à la forme désirée pour représenter le dessin souhaité. Chacun a pu se constituer un bagage intéressant durant cette journée. Il reste maintenant à mettre en pratique tout ce qui a été retenu afin d'acquérir expérience et dextérité dans ce domaine.

Jacques BOUTIN, président

Gymnastique volontaire mesniloise

La Gymnastique volontaire mesniloise vous invite à participer à deux séances de gymnastique par semaine :

- cours seniors mixtes animés par Laurence CORNELISSE, le lundi de 14 h 30 à 15 h 30 ;
- cours adultes mixtes animés par Gwenaëlle CAMUS, le vendredi de 9 h 00 à 10 h 00.

Si vous êtes intéressés, sachez que des « portes ouvertes » gratuites sont accessibles à tous sans aucun engagement avant l'inscription ; vous serez accueillis chaleureusement par nos animatrices.

Nous regrettons la suppression du cours du mercredi soir, trop peu fréquenté à cause de son horaire, 20 h 30. Nos recherches pour trouver un(e) animateur(trice) libre à un horaire moins tardif se sont avérées sans succès.

Par ailleurs, nous lançons un appel à candidature pour étoffer notre bureau actuellement constitué de trois membres, inchangés depuis la création de la GVM... il y a 10 ans.



Afin de garder votre bonne forme physique et morale, venez nous rejoindre, dans la joie et la bonne humeur.

A bientôt

Le bureau de la GV mesniloise
Tél. : 02 37 82 94 59 ou 02 37 82 92 39

Mesnil hold'em

Bonjour à tous les mesniloises, mesnilois,

Le Mesnil Holdem est heureux de souffler une bougie supplémentaire au sein des associations de la commune.

Nous sommes aussi très contents de compter parmi nos adhérents de plus en plus de mesniloises et mesnilois avec qui nous partageons cette passion commune qu'est le poker.

D'ailleurs j'en profite pour réitérer notre invitation à toutes personnes, novices ou confirmées, de venir nous rejoindre tous les jeudis soir, à partir de 20 h 00 au foyer communal,

rue du Moulin, au Mesnil.

Vous pourrez y découvrir le jeu, ou même parfaire votre façon de jouer dans la bonne humeur.

Tous les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2020.

A bientôt.

Pour tout renseignement veuillez contacter :

Jérôme VAN DE PUTTE, trésorier de l'association
Contact : 06 58 48 12 56
jerome.vdp@aisfrance.fr



Les Balladins de l'Estrée, un bilan de santé au top

Les Balladins de l'Estrée, qui ont toujours et depuis trente ans « bon pied bon œil », se félicitent d'être parvenus à conduire plusieurs projets en 2019 qu'ils ont menés à bon port :

Co-organisation avec l'association de Sauvegarde du patrimoine mesnilois d'une soirée festive et culturelle animée par le groupe Les Marins de la Noue et leurs chants de marins traditionnels. La fréquentation et l'ambiance

ont été au rendez-vous. Les convives, unanimes, ont déclaré avoir passé une super soirée.

Accueil d'un spectacle sur le thème de Jacques Brel interprété par un ancien Balladin. Là également le public s'est montré enthousiaste et admiratif devant la qualité de la prestation de cette troupe venue de Seine-Saint-Denis.

Présentation du nouveau spectacle des Balladins juniors « *Ne nous fâchons pas ou l'Art de se disputer au théâtre* ». Le montage de scènes classiques dans un contexte modernisé a bluffé le public. Les jeunes ont livré là une bien belle prestation.

Ouverture d'un atelier théâtre pour les élèves de l'école de Mesnil-sur-l'Estrée. Treize écoliers s'y sont inscrits. Ainsi notre compagnie poursuit-elle sa vocation d'enseignement de la matière théâtrale dans le village. Ils donneront un spectacle qu'ils présenteront en fin d'année scolaire.



Première représentation de la célèbre pièce de Jules Romains : « *Knock* ». Le succès remporté a largement dépassé les espérances du groupe qui ne s'attendait pas à recevoir un tel accueil. Des comédiens très inspirés ont démontré qu'on peut être amateur et livrer une partition de qualité. La plus grande satisfaction a été de faire quasiment salle comble au foyer communal. On ne pouvait rêver mieux.

En 2020 l'actualité des Balladins de l'Estrée, Compagnie André Grichois, restera très dense. Une tournée conjointe des adultes et des jeunes avec les deux spectacles « *Ne nous fâchons pas* » et « *Knock* » aura lieu tout au long de l'année dans les environs et ailleurs.

Puis création de deux nouveaux spectacles : celui du groupe des adolescents et celui des élèves de l'école du Mesnil. Leur thème et leur contenu sont en cours de finalisation.

Un évènement festif et culturel devrait venir compléter ce programme mais il reste à confirmer.

Toute l'équipe souhaite renouveler ses remerciements à la municipalité pour son indéfectible soutien qui permet à la compagnie de monter ses projets.

Pour toute information :

Danielle AUBERT
Tél. : 06 07 13 59 73

e-mail : aubert-danielle@orange.fr

Les pongistes mesnilois

Un nouveau challenge au Mesnil !

Pour ceux qui ne le savent pas, il existe un club de tennis de table ou ping-pong au Mesnil-sur-l'Estrée. Nous accueillons toutes les bonnes volontés et toutes les joueuses ou joueurs les mardis et vendredis de 18 h 00 à 20 h 30 et les mercredis de 14 h 30 à 16 h 00.

Cette année, waouh, notre équipe première monte dès la première phase en régionale 4. Quoi dire de plus que **FÉLICITATIONS** à cette équipe qui s'est bien battue depuis le mois de septembre. C'est une performance inattendue... Bravo !



Maxime, Charles-Eric, Nicolas et Jean-Paul sauront vous accueillir, si vous voulez vous réveiller de bonne heure, le dimanche matin à 8 h 30 au foyer communal.

De nombreux jeunes sont également présents et commencent à pointer le bout de leur nez. Attention les gars, la relève arrive !

Si vous souhaitez prendre contact avec nous,

Isabelle : 06 78 44 04 09
ou sur notre site www.lespongistesmesnilois.fr



C.R.I.S.T.A.L.E.

Le loisirs C.R.I.S.T.A.L.E. est ouvert tous les mercredis de 10h00 à 18h30, les vacances d'octobre, février et avril ; juillet et la première semaine d'août à l'école de Muzy, Tizon.

Rejoignons les enfants de 3 à 13 ans.

Notre animation vous propose des activités à thème selon les mois, comme halloween, Noël, la galette des rois, des manuelles, jeux sur le stade, balade en forêt...

En juillet une sortie est prévue en bus (village des mini camp, sorties vélos, piscine etc.

Pour plus d'enseignements vous pouvez contacter le 06 08 12 27 27 par mail associationcristale@gmail.com ou vous rendre personnellement sur le site cristale27.e-monsite.fr.

A bientôt.

Stéphanie MAURICE,
directrice de C.R.I.S.T.A.L.E.



Association Les P'tits Gutenberg



Nous saluons la naissance d'une nouvelle association. Initiée par quelques parents d'élèves désireux de rendre les animations scolaires plus attractives, elle prendra en main l'organisation des différentes fêtes comme la kermesse, le marché de Noël, la

halloween. Cette année les enfants ont pu en bénéficier d'un spectacle de magie grâce à elle.

Composition du bureau :

Sophie PETITEAU, présidente ;
Vanessa HOUËL, vice-présidente ;
Céline HARASSE, trésorière ;
Cindy DELAYE, secrétaire ;
Elodie LEPETIT, chargée de communication.

Cette association a été baptisée *Les P'tits Gutenberg* dans le but d'animer l'année scolaire et d'offrir aux enfants des animations ou spectacles. À ne pas confondre avec les parents d'élèves délégués dont la fonction est toute autre.

Contact : tél. 0686030825

e-mail : apedesptitsgutenberg@gmail.com



Les pêcheurs rémois

La saison de la pêche en 1ère catégorie a débuté le samedi 9 mars pour s'achever le dimanche 15 septembre 2019. Pour la 2^e catégorie la pêche est ouverte toute l'année.

La rivière AVRE est classée en 1ère catégorie. Le nombre d'adhérents pour cette année 2019 est de 315 pêcheurs.

Afin de satisfaire le plus grand nombre nous avons procédé à plusieurs alevinages en truites fario pour un poids de 800 kg.

Le temps consacré à l'entretien des rives et à l'aménagement de la rivière était de 400 heures.

Au mois de novembre 2019 nous avons mis en place une passerelle en bas de la côte dite du lavoir, celle-ci permettra un meilleur accès à nos pêcheurs sachant que nous



sommes propriétaires des deux rives.

Une pêche d'inventaire a été réalisée avec des bons résultats.

Je remercie le magasin PROXI qui vend nos cartes de pêche sans oublier la commune du Mesnil-sur-l'Estrée qui nous soutient.

Pour ma part, à la fin de l'année 2020 et après 42 années au service de la pêche, je fais le choix de ne pas briguer un nouveau mandat.

Si vous souhaitez vous investir, prendre le relais au sein d'une association dynamique, merci de venir à notre assemblée générale samedi 11 janvier 2020 à 17 h 30 à la salle OSCAR de Saint-Rémy-sur-Avre.

Patrice VERGER, président

Les poneys d'Alice

Oh comme le temps passe...

Déjà la 9^{ème} rentrée au poney club ! Une année qui démarre sur les chapeaux de roues avec de plus en plus de petits cavaliers, plein de nouveaux poneys pour remplacer nos chers retraités partis cet été. À eux la retraite dorée dans de belles familles triées sur le volet. Bon, encore quelques petits réglages pour que cette nouvelle cavalerie se familiarise avec leur nouvelle vie mais ils ont déjà tous un cœur en or !

Allez maintenant que la rentrée est passée, Halloween a encore une fois remporté un franc succès grâce à l'accueil chaleureux de tous les Mesnilois. Maintenant c'est le début de la période hivernale, avec ses difficultés, ses intempéries, le froid, les prés pleins de boue. Alors on rêve aux beaux jours pour se motiver. On pense aux concours du 10 mai et 14 juin, à la journée randonnée du 26 avril, aux balades nocturnes, au chantier bénévole débroussaillage du 5 avril - vous y êtes d'ailleurs tous les bienvenus si vous voulez nous donner un coup de main. Et on imagine déjà notre grand spectacle de fin d'année le 28 juin.

Nous sommes de plus en plus à l'étroit dans nos écuries et nos poneys ont besoin d'espace, donc si vous avez des prés à nous mettre à disposition, n'hésitez pas à nous contacter, merci d'avance.

A bientôt, je dois vous laisser, j'ai des poneys qui m'attendent !

Au plaisir de vous recevoir aux écuries.

Contact : Alice, 06 30 92 17 42



Lettre ouverte de l'association AQUAVRE

Nous vous faisons part en 2018 d'une forte inquiétude sur l'avenir, la dégradation de l'Avre et de sa vallée. Notre démarche est de faire prendre conscience de cette situation à la population. 2019 ne déroge pas à la règle.

La ville de Paris a arasé ses vannages à Saint-Germain-sur-Avre. Les élus de la commune n'ont pas été conviés sur ce projet, ni à ses incidences. Le devenir des berges des riverains et des travaux éventuels seront revus dans les prochaines années, si inondations il y a...

Ces travaux hydrauliques s'élèvent à 70 000 euros financés à 80 % par le bassin Seine-Normandie, l'argent du contribuable. La ville de Paris, qui est propriétaire, n'avait-elle pas les moyens de financer ces travaux ?

Le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires sur la rivière, qui est une obligation réglementaire au titre du cadre de l'environnement, est une utopie.

Les poissons de souche sauvage disparaissent, les sociétés de pêche lâchent régulièrement des poissons d'élevage pour maintenir leurs adhérents.

Depuis toujours les vannages de Saint-Lubin-des-Joncherets et de Saint-Rémy-sur-Avre sont en place. Où est la continuité écologique ?

Notre association et *le Pic-Vert des Bois Francs* ont émis un avis défavorable à l'enquête publique qui a eu lieu en juillet et août sur l'extension de center-parc.

On prévoit la destruction de 36 hectares de zone boisée. On prélèvera en moyenne 150 000 m³ d'eau en plus dans la nappe phréatique en amont de Verneuil-sur-Avre.

Que fait-on des eaux usées ? Les stations d'épuration ne sont plus aux normes.

Actuellement, Verneuil-sur-Avre n'a qu'une source

d'alimentation pour sa commune. Elle en prévoit deux autres dans un avenir proche, une en vallée d'Avre, l'autre en forêt de Senonches, où l'on va effectuer des travaux sur une dizaine de kilomètres.

Sur tous ces projets, le SIVA (syndicat intercommunal de la vallée d'Avre) et la CLE (commission locale de l'eau) sont aux abonnés absents.

On a déclassé la Meuvette et la Peluche en 2^e catégorie. Ces affluents de l'Avre ne sont plus entretenus. Les dirigeants de ces organismes sont incompetents, inexistants. Ils gaspillent l'argent public pour des résultats désastreux.

Le réchauffement climatique est une réalité. On assiste depuis quelques années à une modification du climat sur notre vallée. La pluviométrie est en constante diminution.

En 1893, les élus de la vallée se sont battus contre la ville de Paris sur les prélèvements d'eau pour l'ouest parisien. Certaines communes ont obtenus de l'argent en dédommagement, d'autres un quota d'eau gratuite, cette dernière est passée aux oubliettes.

Un décret en vigueur depuis cette date, interdit à la ville de Paris de prélever l'eau dans la vallée pour revendre à d'autres communes.

Dans l'avenir nous serons intransigeants sur ce texte.

Je terminerai en espérant que les jeunes générations, nos futurs élus, se batront pour préserver l'eau potable, notre cadre de vie.

Le gain de l'argent ne doit pas être prédominant sur les décisions qui seront prises pour l'avenir.

Robert TAILLANDIER,
président de l'association AQUAVRE
Contact : 06 70 96 50 75

Les contacts avec les autres associations mesniloises

Les chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée

Contact : Michel Toussaint

Tél. : 07.82.54.67.52

E-mail : toussaintmichel@outlook.com

Mesnil-sur-l'Estrée pétanque

Contact : Valérie Breton

Tél. : 06 64 34 14 68.

Macadam mesnilois

Contact : Frédéric Pain

E-mail : painfrederic@hotmail.fr



Les Voisins Vigilants et Solidaires veillent ensemble sur leur quartier, mais ils veillent aussi les uns sur les autres et se retrouvent autour de valeurs : partage, entraide, convivialité. Devenir Voisin Vigilant, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de vrais liens de voisinage. C'est établir un climat de confiance et d'écoute pour ne plus se sentir isolé dans son logement.

En adhérant gratuitement à « www.voisinsvigilants.org », vous pourrez :

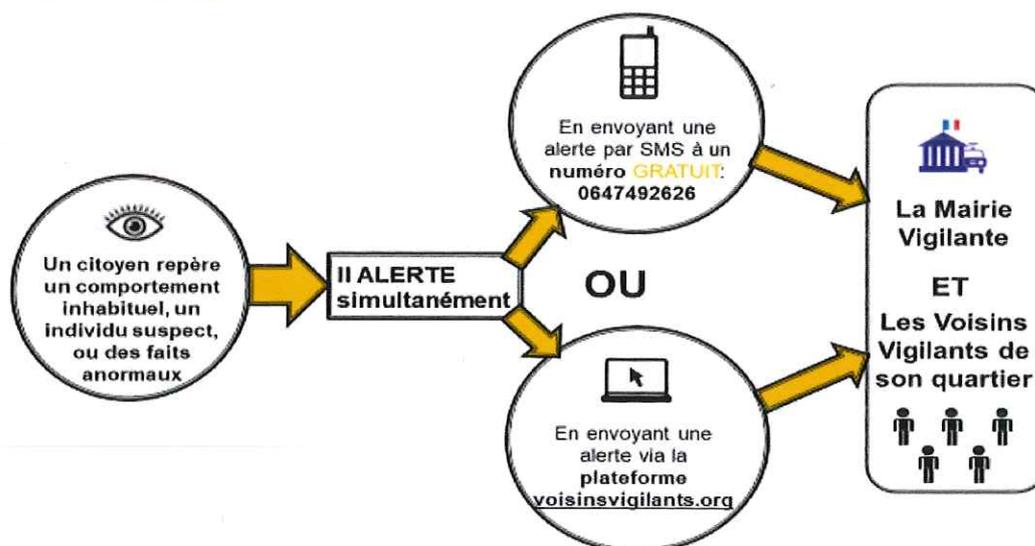
- **Recevoir des alertes SMS de la part de votre mairie** sur tout type de risque : sanitaire, météo, sécurité, coupures d'électricité, travaux divers, etc.
- **Informers les élus des évènements inhabituels** de votre communauté grâce aux alertes SMS.
- **Être formés** aux différentes méthodes de cambriolage par la police municipale.

Les *Mairies Vigilantes* ont la possibilité de commander les **panneaux signalétiques personnalisés** au nom et logo de votre commune.

N'hésitez pas à vous inscrire sur www.voisinsvigilants.org, c'est simple et gratuit ou vous rapprocher de la mairie pour vous renseigner ou vous aider à le faire.



SYSTÈME D'ALERTE VOISINS VIGILANTS



Voisins Vigilants® est une marque déposée en N° 12/356546

POUR TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, CONTACTEZ LA MAIRIE :

Adresse :

15, Grande-Rue 27650 Mesnil-sur-l'Estrée
 Téléphone accueil : 02 37 64 90 00
 Portable en cas d'urgence : 06 98 37 90 00
 E-mail : mairie@mesnillestree.fr
 Fax : 02 37 64 90 01
 Site Internet (*) : <http://mesnil-sur-lestree.fr/>

L'ensemble des membres du conseil municipal est à votre écoute.

(*) Pour rester informé des mises à jour vous avez la possibilité de recevoir un message d'alerte vous précisant les détails des changements. Demandez à être abonné en envoyant un mail à mesnilsurlestree@gmail.com

DROIT DE RÉPONSE

Les lecteurs peuvent faire des commentaires et des suggestions sur le contenu de ce bulletin, ce qu'ils voudraient y trouver. La correspondance peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyée par mail à : mesnilsurlestree@gmail.com

Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans ce bulletin, peut laisser ses coordonnées à la mairie.

Directeur de la publication : Jacques Boutin.

Crédit photos : Danielle Aubert, Alice Bossuyt, Jacques Boutin, André Cottin, Cindy Delaye, Bernard Duplat, Isabelle Foucault, Nicolas Martin, Stéphanie Maurice, Patrice Verger et la mairie de Mesnil-sur-l'Estrée.

Rédaction : Philippe Boucard, Jacques Boutin, Fabrice Bossuyt, Alain Cordonnier, Jacques Jarrafoux, Nicolas Martin.

N.B. : les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.
 Conception - Impression : Ccommunication 28100 Dreux
 Tirage : 500 exemplaires.

